

COVID – 19 : Point de situation groupe hospitalier Mont Saint-Michel au 8 avril 2020

L'institut de formation infirmiers et aides-soignants du groupe hospitalier Mont Saint-Michel soutient l'effort collectif

Suite à la propagation de l'épidémie, l'institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et de formation des aides-soignants (IFAS) a suspendu ses cours dès le lundi 16 mars 2020. Basé sur le site de Granville, l'IFSI accueille chaque année près de 240 étudiants en soins infirmiers et l'IFAS une quarantaine d'élèves.

Dès le début de cette crise sanitaire et dans le cadre du déclenchement du plan blanc, l'IFSI/IFAS a souhaité se montrer solidaire en redéployant ses forces dans l'ensemble des établissements du groupe hospitalier Mont Saint-Michel, au CRRRF Le Normandy et dans les EHPAD du Sud-Manche.

Ainsi, les étudiants, qui alternent en temps normal semaines de formation sur le terrain et cours magistraux à l'institut ont vu leurs stages prolongés comme suit :

56 étudiants de Licence 3 sont en stage depuis le 24 février et jusqu'au 3 mai, ils sont un renfort pour les équipes car leurs compétences infirmières et aides-soignantes sont déjà avancées.

74 étudiants de Licence 2 sont en stage depuis 16 mars et jusqu'au 19 avril - ils sont en début de 2^e année, mais ont déjà acquis une compétence aide-soignante avérée.

74 étudiants de Licence 1, en début de cursus, ont vu leur temps partagé entre cours (en formation ouverte à distance) et bénévolat depuis le 16 mars. Quelques-uns assurent des gardes pour les enfants du personnel en cas d'impossibilité pour l'Education nationale ou les communautés d'agglomération de s'adapter à des situations bien spécifiques liées à l'état de santé des enfants ou de l'entourage familial. Ces étudiants ont ainsi apporté un soutien déterminant.

Les élèves aides-soignants sont en stage depuis le 2 mars jusqu'au 19 avril. Ils contribuent eux aussi à l'effort des professionnels de santé, au sein des unités.

Cela a permis de renforcer les équipes hospitalières en place et de pallier certaines absences.

Ce complément de forces vives s'est avéré particulièrement utile sur des fonctions d'aide-infirmiers (aider les professionnels à s'équiper de tenues de protection, compléter et apporter le matériel nécessaire aux prises en charge...). En effet, le respect des mesures de protection spécifiques mises en place depuis le début de la crise s'est révélé extrêmement chronophage avec la montée en charge dans les unités COVID. En EHPAD, auprès des résidents privés de visite et dorénavant souvent confinés longuement dans leur chambre, la présence des étudiants permet de rompre l'isolement et constitue un réconfort indispensable pour nombre de personnes âgées.

Toutes ces organisations se sont construites en un temps record pour les instituts de formation, les services des ressources humaines et les étudiants eux-mêmes. Ces organisations s'évaluent et s'adaptent en permanence. Ainsi, la décision a été prise de rémunérer au grade d'aide-soignant les étudiants qui occupent pleinement un poste de travail, notamment en unités COVID ou en réanimation. Ceux qui sont affectés sur des postes de soutien conservent leur statut de stagiaire.

Les formateurs de l'institut eux-mêmes ont été affectés pour partie dans les unités de soins en soutien logistique et pour une autre à la poursuite des cours en ligne (via une plateforme d'enseignement à distance) et aux relations avec les étudiants en stage.

Une cellule regroupant la DRH du CHAG et l'IFSI est chargée d'adapter au jour le jour les organisations (présences, gardes, respect des recommandations...) relevant de cette mobilisation étudiante. Une permanence téléphonique et courriel a été mise en place pour répondre à toutes questions ou difficultés des élèves.

Lors du retour en cours qui est espéré peu après la fin du confinement, un accompagnement psychologique sera proposé en situation post-crise. Les dispositifs de soutien psychologique hospitaliers sont quant à eux ouverts aussi bien aux professionnels qu'aux étudiants.

Après un bilan des acquisitions, l'institut renforcera les travaux dirigés. Nul doute que cette douloureuse épidémie restera comme un fondement de la vocation et de l'expérience de ces étudiants.

Le but de ces adaptations exceptionnelles est bien sûr d'assurer au mieux la mission de soins relevant de nos établissements hospitaliers ; mais aussi de protéger et de préserver dans la durée la capacité de mobilisation des professionnels médicaux et paramédicaux.

Surtout, tout est mis en œuvre pour que cette crise n'ait pas d'impact sur le déroulé de formation des étudiants et pour leur assurer une fin de formation de qualité et une diplomation dans les délais.

Le groupe hospitalier Mont Saint-Michel et tous ses professionnels remercient les étudiants et formateurs de l'IFSI pour leur solidarité dans cette période difficile.

Initiative solidaire au centre hospitalier et au centre d'accueil et de soins de Saint-James

La pandémie que nous connaissons actuellement a de fortes répercussions sur la vie sociale des résidents en EHPAD. En effet, ces derniers ne peuvent plus recevoir la visite de leurs proches depuis plusieurs semaines. Si les 156 résidents de l'EHPAD de Saint-James et leurs familles ont bien compris les mesures de confinement qui ont été prises pour leur sécurité,, il est apparu indispensable d'imaginer des activités leur permettant de garder un lien avec l'extérieur. La première initiative a été celle de mettre en place des sessions Skype avec les familles. Des rendez-vous sont pris chaque semaine et l'animatrice se rend auprès du résident afin que celui-ci puisse échanger avec ses proches. Si les communications téléphoniques restent bien entendu possibles, les sessions Skype sont d'autant plus appréciées qu'ils permettent aux résidents et aux familles de se voir en direct sur écran. Cette initiative va être facilitée grâce à l'arrivée de tablettes numériques offertes par la Fondation Boulanger, en partenariat avec la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. La fondation Boulanger (financée par Boulanger France et Electro Dépôt spécialistes des équipements de la maison en électroménager) a ainsi distribué près de 10 000 tablettes numériques avec visio-conférence partout en France depuis le 24 mars pour améliorer par la technologie la vie de ceux qui n'y ont pas ou peu accès.

Egalement, un véritable lien intergénérationnel est en train de se créer entre les résidents et certains enfants. Des dessins réalisés, puis scannés et envoyés à l'établissement parviennent aux résidents. Ces derniers sont ravis de les recevoir et y répondent avec joie par une photo. Ces différentes activités permettent d'égayer le quotidien des résidents en cette période plutôt morose.

Pour faire parvenir vos dessins, une adresse mail a été créée : dessins.residents@etabs-stjames.fr

Les masques Tricots Saint-James x groupe hospitalier Mont Saint-Michel sont prêts !

La France, en cette période délicate, se montre solidaire. La filière de la confection n'a pas échappé à cette union sacrée.

De très nombreuses entreprises se sont portées volontaires pour faire face à la pénurie de masques, dont les Tricots Saint-James, fleuron de l'entreprise textile du Sud-Manche.

« Nous avons rapidement travaillé sur une protection "altruiste" anti-projection. Bien que nous ayons fermé nos ateliers afin d'assurer la sécurité de nos 300 employés, une équipe réduite, menée par notre responsable du bureau d'étude et notre directeur de production, s'est intéressée à l'élaboration d'un nouveau prototype de masque » explique Luc Lesénécal, président de Saint-James depuis 2013.

Le vendredi 20 mars, le premier modèle est déposé à la direction générale de l'armement (DGA) pour étude et homologation. Le même jour, Luc Lesénécal, rencontre les médecins experts du groupe hospitalier Mont Saint-Michel : Dr Hautemanière (épidémiologiste et médecin en santé publique) et Dr Plard (chirurgien) afin de réaliser les derniers ajustements.

Dès le lundi suivant, Saint-James diffuse un appel aux volontaires parmi ses salariés afin de rejoindre les ateliers dans les conditions habituelles de rémunération.

Mardi 24 mars, la production de masques anti-projection est lancée !

Des mesures sanitaires très strictes sont mises en place comme la mise à disposition de gel hydroalcoolique à proximité des postes de travail, l'espacement des salariés dans les groupes de confection et pas d'utilisation collective du matériel.

A quoi servent ces masques ?

Ces masques de protection, réutilisables, se composent de deux couches de tissu en coton et d'une épaisseur de molleton coton disposée en leur milieu. Ils sont lavables en machine à 60 °C, et offrent 4 heures d'utilisation en continu sans manipulation.

Ces masques permettent de bloquer l'émission de postillons lorsque vous parlez, respirez, éternuez et toussiez. Ils ne protègent en revanche pas d'une contamination via l'extérieur et ne peuvent se substituer aux masques FFP2.

La Direction générale de l'armement a publié son rapport le mardi 25 mars, certifiant que le masque anti-projection Saint-James "présente des performances en filtration et en perméabilité à l'air" et représente une barrière efficace à la propagation des microbes de son porteur.

Ainsi, le jeudi 26 mars, les premiers masques ont pu être livrés à Granville chez un industriel de l'industrie pharmaceutique. En équipant ses équipes avec un masque anti-projection en tissu, cette entreprise a rendu disponible plusieurs milliers de masques FFP2 pour le groupe hospitalier Mont Saint-Michel.

Dans le même temps, le groupe hospitalier Mont Saint-Michel se dotera cette semaine d'un stock de masques Saint-James en tissu pour équiper ses professionnels les moins exposés (fonctions support : administratif, technique...) et libérer ainsi les masques offrant la plus grande protection pour ses soignants en première ligne.

A la fin de cette semaine de production, ce sont près de 3000 masques qui seront livrés dans les établissements hospitaliers et EHPAD du Sud-Manche.